



DEMANDE DE PERMIS POUR UNE INSTALLATION SEPTIQUE

Date de la demande

COMMENT PROCÉDER POUR L'ÉMISSION DE VOTRE PERMIS :

- Suivre **chacune des onze (11) étapes** du présent formulaire ;
- Déposer votre formulaire dûment rempli, signé et daté, incluant les documents exigés à l'**étape 10**, au comptoir de la réception de l'Hôtel de Ville situé au 1, rue du Pont ;
- Prévoir de défrayer le coût du permis au montant de **85,00 \$** ;
- Le Service de l'urbanisme communiquera avec vous lorsque le permis sera émis.

N.B. : Il vous est nécessaire de fournir tous les documents énumérés ci-dessous ainsi que toutes les informations requises pour ouvrir un dossier en vue de l'obtention d'un permis.

N.B. : Les informations et documents demandés ci-dessous sont ceux exigés en vertu de l'article 4.1 du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q2r8) découlant de la Loi sur la qualité de l'environnement.

1 IDENTIFICATION DU LIEU DES TRAVAUX :

Adresse complète :				Code postal
Numéro de lot :				

2 IDENTIFICATION DU REQUÉRANT :

Nom complet :				
Adresse complète :				Code postal
No. de téléphone :	() -	() -	() -	

3 IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE :

Même que le requérant ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
Si non, nom complet :				
Adresse complète :				Code postal
No. de téléphone :	() -	() -	() -	

4 IDENTIFICATION DE L'ENTREPRENEUR :

Même que le requérant ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
Même que le propriétaire ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
Si non, nom complet :				
Adresse complète :				Code postal
No. de téléphone :	() -	() -	() -	
No. de RBQ :				

5 ÉCHÉANCES ET COÛT DES TRAVAUX :

Début des travaux le :		Fin des travaux le :	
Coût approximatif des travaux :	\$		



DEMANDE DE PERMIS POUR UNE INSTALLATION SEPTIQUE

Date de la demande

10 N'OUBLIEZ SURTOUT PAS DE FOURNIR AVEC LE PRÉSENT DOCUMENT :

- Une copie de l'acte notarié si récemment propriétaire OU une procuration (autorisation) du propriétaire actuel, si nécessaire ;
- Une copie de votre certificat de localisation le plus récent ;
- Le rapport et le plan et devis de construction signés et scellés par un membre en règle de l'Ordre des Ingénieurs du Québec ou d'un membre en règle de l'Ordre des Technologues professionnels du Québec comprenant toutes les informations citées précédemment.

11 SIGNATURE ET DATE DE LA DEMANDE :

Je, _____, déclare que les renseignements ci-haut donnés sont exacts au meilleur de ma connaissance et que si le permis m'est accordé, je me conformerai aux dispositions du Règlement Q-2, r.8, loi ou règlement s'y rapportant. Aucune mention dans la présente demande de permis ne peut avoir pour effet de soustraire toute personne à l'application d'une loi ou d'un règlement du gouvernement du Québec ou du Canada.

La délivrance d'un permis d'installation septique, l'approbation des plans et devis ainsi que les inspections faites par un fonctionnaire sont des opérations à caractère administratif et ne doivent pas être interprétés comme constituant une garantie de qualité des plans, devis et travaux ou de conformité avec les lois et les règlements applicables à ces travaux. Les dispositions de la présente demande de permis doivent être satisfaites non seulement au moment de la délivrance du permis, mais en tout temps après la délivrance de celui-ci.

Nom : _____ Date : _____

N'oubliez pas qu'il est interdit d'entreprendre des travaux sans l'obtention d'un permis ou certificat.

RÈGLEMENTATION EN VIGUEUR :

Veuillez consulter le site internet de la Municipalité de Labelle pour visualiser l'intégrale des règlements d'urbanisme en vigueur (<http://www.municipalite.labelle.qc.ca/fr/labelle-urbanisme.html>).

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec le Service de l'urbanisme au (819) 681-3371 poste 5007 ou 5008.